

**”ED 157 Génétique, cellule, immunologie, infectiologie
et développement ””GC2ID”””**

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. ”ED 157 Génétique, cellule, immunologie, infectiologie et développement ””GC2ID”””. 2009, Université Paris Descartes, Université Paris Diderot - Paris 7. hceres-02035372

HAL Id: hceres-02035372

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035372>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°157
"Génétique, Cellule, Immunologie,
Infectiologie, et Développement
(GC2ID)"
de l'Université Paris Descartes



mai 2009



Contexte général

Cette ED est co-accréditée depuis sa création par les Universités Paris 5 et Paris 7. Il s'agit essentiellement d'une reconduction avec quelques améliorations concernant le suivi des doctorants et docteurs, sans changement de directeur avec une co-direction assurée avec Paris 7. Les thématiques centrées sur la biologie fondamentale, la génétique moléculaire, l'immunologie, sont développées dans des laboratoires pour la plupart d'excellent niveau tels que les Instituts Cochin, Necker et Monod.

Constats

- Administration et moyens de l'ED

Les locaux de l'ED sont situés dans la faculté de Médecine de Paris 5 avec un secrétariat assuré par un agent ITARF qui a été très récemment affecté à l'ED. Le budget (38 800 euros/an) est utilisé pour moitié du montant pour des formations professionnalisantes. Le conseil d'école (26 membres) dont la composition est conforme à l'arrêté de 2006 se réunit 3 fois par an. Il est complété par un bureau constitué de tous les membres du conseil représentant les équipes de recherche de l'école (12 personnes plus direction) qui se réunit tous les deux mois. Enfin, un site Web a été créé, mais se révèle obsolète.

- Bilan quantitatif

Cette ED est adossée à 52 unités de recherche (CNRS : 9 ; unités INSERM : 30 (certaines regroupent plusieurs dizaines d'équipes) ; équipes d'accueil : 10 ; unité CEA : 1 ; unité de l'Institut Pasteur : 2), soit 295 HDR dont 147 encadrent des doctorants. Parmi les HDR, 180 sont des enseignants-chercheurs et 15 bénéficient de la PEDR. Le nombre d'allocations MESR est de 31 en 2008 (dont 17 allocations ordinaires). Cette ED a inscrit 66 doctorants en 2007 et le nombre total d'inscrits est de 297 avec cependant 50 et 12 inscrits en 4^{ème} et 5^{ème} années voire plus. Depuis 2006, l'effectif se situe en moyenne aux alentours de 280 doctorants. Le nombre de soutenances est de 60 (34 scientifiques et 26 médecins) en 2005, 60 (38 scientifiques et 22 médecins) en 2006 et 77 (43 scientifiques et 34 médecins) en 2007 avec une durée moyenne de thèse de 49 mois (45 mois pour les allocataires MESR). Le taux d'abandon est de 2,2 % (soit 5 doctorants).

- Encadrement et suivi

Le ratio doctorant/HDR est limité à 2 avec une moyenne de 1,5. Le suivi de 135 docteurs ayant soutenu entre 2003 et 2005 comprend 29 docteurs intégrés dans l'Université ou les EPST, 11 en CDI, 15 en CDD post-doctorat en France, 14 dans les hôpitaux et enseignement secondaire, 25 en post-doctorat à l'étranger, mais aussi 41 dont l'insertion professionnelle n'est pas renseignée.

- Financement des thèses

La répartition des financements est la suivante : 84 allocataires MESR, 5 allocations Région, 5 conventions CIFRE, 59 CDD, 19 financements MAE, 67 CDI, 5 financements par une entreprise et 5 sans financement. L'attribution des allocations est réalisée à l'issue d'un concours avec un jury d'audition composé de 50 % de membres du conseil d'école et 50 % de membres extérieurs à l'université. La notation suite à l'audition des candidats par ce jury représente 50 % de la note finale, l'autre moitié provenant d'une note académique déterminée par un jury spécifique.



- Formation

Un minimum de 100 h (en moyenne 3 modules par an) est demandé avec au moins 25 % consacrés à des modules d'insertion professionnelle. Des modules sont organisés par Paris 5 ainsi que les doctoriales. Il est possible de valider des modules en dehors de l'ED (Ateliers de formation INSERM, Institut Pasteur, Institut Jacques Monod, Institut Curie). Un forum est organisé chaque année par l'ED avec 20 présentations orales, 2 sessions de posters, 1 conférence et 3 tables rondes. Ce forum est organisé par les doctorants avec le soutien de l'administration de l'ED.

- Ouverture nationale et internationale

Le concours pour les allocations de recherche est largement ouvert. 8 doctorants sont en cotutelle (dont 5 avec la Tunisie).

Projet

Conformément à la décision prise par le conseil du PhD programme des Universités Paris 5 et 7, tous les candidats à la préparation d'une thèse seront auditionnés par un jury et non plus seulement les candidats à une allocation de recherche. Ainsi, plusieurs sessions de jury (comité d'audition) seront mises en place, i.e. une classique en juillet, une en septembre et une vraisemblablement en novembre, pour viser les demandes d'inscription de doctorants bénéficiant de supports financiers autres que les allocations dites ordinaires du MESR. A l'issue du contrat, aucune thèse n'aura une durée supérieure à 5 ans et avec comme objectif une durée moyenne des thèses de 3,5 ans.

Conclusion

- Points forts :

- L'ouverture de cette ED bénéficie d'un adossement recherche globalement excellent avec notamment la participation des instituts Cochin, Necker, Monod...
- Cette ED propose un bon éventail de formations complémentaires avec la mise en place de formations professionnalisantes.
- Les journées de l'ED sont organisées sous la forme d'un forum qui associe recherche et insertion professionnelle.
- La direction est disponible pour toute demande des doctorants et bénéficie d'un secrétariat performant et réactif.
- La procédure d'attribution des allocations de recherche est transparente et pertinente.

- Points faibles :

- Le site Web n'est pas opérationnel.
- Le taux d'encadrement et la durée d'une partie des thèses sont parfois excessifs.
- Le suivi de l'insertion des docteurs et les moyens mis en œuvre sont insuffisants.



- Commentaire et recommandations :

- Améliorer le suivi des doctorants en repensant le calendrier des présentations devant le comité de thèse qui pourrait se réunir 2 fois au lieu d'une.
- Veiller à organiser des élections pour les représentants des doctorants au conseil d'école.
- Intensifier les interactions entre doctorants et représentants du secteur socio-économique.
- Interpeller les universités pour que soit trouvée une solution apte à pallier le déficit de formation en France pour l'obtention du niveau 1 et 2 en expérimentation animale.
- Mettre en place tout moyen pour proposer un site Web informatif.
- Inciter les chercheurs et enseignants-chercheurs à soutenir leur HDR.
- Mettre en place, en appui sur les EAD et d'autres partenaires, une procédure plus efficace pour renseigner sur l'insertion des docteurs.

Notation



- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : B

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

Observations de l'établissement



Le Président
Axel KAHN

Paris, le 18 juin 2009

BV/CB n°236

AERES
Monsieur Alain MENAND
Directeur de la section des formations et des diplômes
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : Evaluation Ecole Doctorale Gc2iD n°157

Monsieur le Directeur,

L'Université Paris Descartes se félicite de l'appréciation positive portée par les experts de l'AERES sur la qualité des équipes d'accueil et sur le fonctionnement général de cette ED. Il sera tenu compte des diverses remarques faites par le Comité de visite. L'Université Paris Descartes a conscience des progrès qu'elle a faire dans le domaine du suivi des doctorants afin d'assurer une meilleure évaluation de leur insertion. En ce qui concerne la formation professionnelle, un effort particulier sera poursuivi dans le cadre du Collège des écoles doctorales et du PhD programme commun avec l'Université Paris Diderot. Ce sera une priorité du contrat quadriennal à venir.

Le Président de l'Université



Axel Kahn

Réponse au rapport d'évaluation de l'école doctorale 157

L'ED Gc2iD se félicite de l'appréciation du comité de visite de l'AERES concernant l'adossement scientifique, le fonctionnement de l'ED et l'encadrement des doctorants. Elle souhaite apporter un certain nombre de précisions quant aux points faibles identifiés par le comité.

1°) Il est exagéré de dire que le site Web n'est pas opérationnel. En effet les données principales sont présentes et parfaitement accessibles. De plus toute la procédure de déclaration des projets de recherche par les équipes en vue des candidatures au concours destinée à distribuer les allocations doctorales se fait avec le web. Il en est de même pour les formations. Le site est effectivement un peu ancien dans sa conception et, compte tenu du rôle de plus en plus majeur du mode de communication qu'est Internet, il est effectivement urgent que l'ED donne une meilleure image en ayant un nouveau site plus ergonomique et apportant plus d'informations.

2°) Pour ce qui est du taux d'encadrement et de la durée des thèses jugés parfois excessifs, nous avons suivi les normes proposées par le Collège des Ecoles Doctorales validées par le CS et le CA de l'université suivant ainsi les dispositions de l'article 17 de l'arrêté du 7 août 2006 relatif à la formation doctorale : *« le conseil scientifique de l'établissement arrête le nombre maximum de doctorants encadrés par un directeur de thèse, éventuellement en fonction des champs disciplinaires concernés, après avis des conseils des écoles doctorales. A cet égard, les dispositions arrêtées par les établissements sont prises en compte dans l'évaluation périodique des écoles doctorales »*. Cette norme est de 2 doctorants par HDR et elle est aujourd'hui respectée à l'ED Gc2iD. Il convient de noter que dans les quelques cas de taux d'encadrement supérieur à 2 les thèses ont été soutenues sans problème et ont toujours reposé sur d'excellentes publications. En ce qui concerne la durée de la thèse, la mise en place du comité de thèse à mi-parcours commence à porter ses fruits et explique l'augmentation importante du nombre de thèses soutenues en 2008. Pour les durées excessives de thèse, il s'agit très majoritairement de professionnels de santé salariés (médecins et pharmaciens).

3°) Enfin pour ce qui concerne le suivi et l'insertion des docteurs il s'agit d'un problème complexe et culturel pour lequel tous les efforts qui ont été déployés à plusieurs reprises n'ont pas été couronnés de succès, que l'effort porte sur les docteurs eux-mêmes ou leurs directeurs de thèse. L'université Paris Descartes en a fait un objectif prioritaire du prochain quadriennat.

Pour ce qui concerne les commentaires et les recommandations :

1°) Améliorer le suivi des doctorants en repensant le calendrier des présentations devant le comité de thèse qui pourrait se réunir 2 fois au lieu d'une.

Dans pratiquement tous les sites où se trouvent les équipes appartenant à l'école un suivi local des doctorants est assuré. Par exemple à l'Institut Cochin (1) une cellule assure le suivi de chaque doctorant ; (2) chaque doctorant a un parrain qu'il rencontre une fois par an ; (3) des journées sont organisées en décembre où les doctorants présentent leurs travaux et où il est fait un point scientifique ; (4) une journée est organisée en juin par chaque département où **tous** les doctorants expliquent l'état d'avancement de la thèse et les problèmes rencontrés (articles en vue, etc.), cela devant le département et les parrains ; (5) enfin les doctorants présentent leurs résultats sous forme de poster ou de présentation orale au moins une fois au cours de leur thèse lors du forum de l'école qui est organisé chaque année. Il y a donc déjà un suivi très fort et redondant des doctorants. Cette redondance ajoutée au temps pris par les diverses formations (sans compter le monitorat) sont très chronophages, conduisent à des plaintes souvent vives des équipes, surtout les plus compétitives et les plus performantes, qui considèrent que tout cela ne permet plus de conduire les travaux de recherche de manière satisfaisante, surtout que dans le même temps il est demandé de réduire la durée de la thèse.

2°) Veiller à organiser des élections pour les représentants des doctorants au conseil de l'école.

Il s'agit en fait d'une critique présentée sous forme d'une recommandation qui est peu compréhensible. Les représentants des doctorants sont élus par leurs pairs. L'organisation de cette élection leur est d'ailleurs confiée afin d'augmenter leur implication dans la vie de l'école qui est difficile à animer compte tenu de la multiplicité des sites qui ont souvent une vie et une animation des doctorants opérationnelle (voir réponse au 1°).

3°) Intensifier les interactions entre doctorants et représentants du secteur-socio-économique

Là encore cette critique sous forme de recommandation est surprenante. La moitié du forum annuel est consacré à cela. Plus du tiers du budget est consacré à des formations qui préparent les doctorants à une carrière en dehors du système académique. Il convient aussi de remarquer que cet aspect de la formation des doctorants est effectué non pas au niveau des écoles mais est mutualisé pour plusieurs écoles par l'Université qui organise chaque année des doctoriales® et régulièrement des petits déjeuners avec des représentants du MEDEF, de l'industrie, etc. De nombreuses occasions sont fournies aux doctorants qui le souhaitent d'être en contact avec le milieu socio-économique. L'école a enfin financé au cas par cas des formations professionnalisantes individuelles aux doctorants qui le souhaitent.

3°) Interpeller les universités pour que soit trouvée une solution apte à pallier le déficit de formation en France pour obtention du niveau 1 et 2 en expérimentation animale.

Il s'agit là d'un problème national qui dépasse les Universités. Il s'agit d'une problématique qui est complètement hors des possibilités d'intervention d'une école doctorale. Sous la pression d'associations particulièrement actives et d'une partie de l'opinion publique, comme souvent, l'état a mis en place une réglementation très stricte encadrant une activité (ici l'expérimentation animale) sans fournir les moyens de l'application des nouvelles règles qui étaient imposées. Cela n'est d'ailleurs pas au travers de l'école doctorale que la formation devrait être proposée et financée. L'école doctorale utilise et finance toutes les possibilités disponibles dans ce domaine et a même financé partiellement un doctorant pour qu'il puisse suivre la formation dans une autre région.

4°) Mettre en place tout moyen pour proposer un site Web informatif

Nous sommes d'accord. Nous en étions parfaitement conscients. La solution corrective est en cours de réalisation.

5°) Inciter les chercheurs et enseignants-chercheurs à soutenir leur HDR

Il s'agit d'une recommandation portée par le Collège des Ecoles Doctorales en liaison avec le Conseil scientifique. L'une des mesures mises en place récemment est de favoriser le co-encadrement.

6°) Mettre en place, en appui sur les EAD et d'autres partenaires, une procédure plus efficace pour renseigner sur l'insertion des docteurs

Il a déjà été répondu à cet item au point 3 des points faibles.



Marc Delpech